

Image not found or type unknown



Transaction financière

Par **christophe63**, le **26/03/2025 à 08:35**

bonjour,

suite des malveillances de mon employeur (salaire non versé, travaillé sans contrat de travail) celui-ci propose une transaction financière. Comment cela se passe ? est-ce le tribunal qui la rédige ? etc.... merci beaucoup de vos réponses

Par **Pierrepauljean**, le **26/03/2025 à 09:53**

bonjour

il s'agira d'un acte sous seing privé

faites vous aider par une organisation syndicale